Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 18 (1938)

Heft: 3

Artikel: L'exportation des montres suisses aux colonies françaises

Autor: Bovet, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'EXPORTATION DES MONTRES SUISSES AUX COLONIES FRANÇAISES

D^E tout temps la montre a été un objet d'exportation dans les contrées lointaines où la civilisation européenne pénétrait.

Elle était l'un des éléments qui constituaient le prestige de l'homme blanc; elle avait le don d'éveiller la curiosité et l'intérêt des peuplades primitives. Celles-ci, qui ont une simplicité d'enfant-voulaient posséder une montre, non pas pour mesurer le temps, mais pour le plaisir d'avoir cette chose à laquelle un mouvement régulier semble donner la vie. C'est pourquoi, d'ailleurs, jadis toutes les montres du genre roskopf, dont le tic-tac était bruyant, enthousiasmaient particulièrement les indigènes.

Il y a lieu de différencier toutefois les divers peuples qui composent le grand empire colonial français. D'une part, il y a les Asiatiques de la grande colonie d'Indochine où habitent de nombreux Chinois qui, depuis plusieurs siècles, connaissent la montre, l'apprécient, la considèrent comme un objet de luxe. D'autre part, il y a les indigènes de la Côte d'Afrique, où la pénétration française s'est effectuée plus tard et où les habitants sont beaucoup plus arriérés.

C'est pourquoi, en Indochine, la montre suisse qui a toujours été une montre de première qualité, détient de loin la première place grâce à sa bonne renommée. L'article le plus demandé est la montrebracelet, en acier nickelé ou chromé, en or blanc ou jaune; on achète aussi quelques montres de poche, et très peu de montres de femme.

Voici d'ailleurs les statistiques d'entrée des montres en Indochine pendant les deux dernières années :

		en	m	illiers de	fr. fr.
				1935	1936
Montres finies sans com	plication de sy	stèn	ne	_	-
en or	: France Suisse			21 32	10
en argent	: France			2	2
en plaqué or	: France Suisse			2 3	1 24
en toute autre matière	: France Allemagne Suisse U. R. S. S.	. :. . :. 		8 0 121	40 4 306
Montres finies compliqu				>>	>>
en or	: France Suisse			0 2	0
en argent	: France			2	7
en plaqué or	: France			-1	1
en toute autre	France			70	31
matière	: Suisse Hongkong			8	30
Fournitures d'horlogerie	e :				
	France			23	40
	Suisse Hongkong			1	23

L'on remarque, en effet, que la Suisse occupe un rang prépondérant qui s'affirme chaque jour davantage et ce malgré la concurrence française qui jouit d'avantages douaniers. Il est, du reste, probable qu'une grande partie des montres indiquées — dans ces différentes statistiques — comme provenant de France, sont en réalité des montres fabriquées en Suisse mises à la consommation en France et vendues dans les colonies par l'intermédiaire de sociétés commerciales françaises.

Dans les colonies de la Côte d'Afrique, il y a lieu de faire une distinction entre le groupe de l'Afrique Occidentale Française et le groupe de l'Afrique Equatoriale Française — le premier est de beaucoup le plus important.

La qualité retient beaucoup moins l'attention que le prix dans ces contrées, car l'indigène a des ressources assez restreintes et s'il désire vivement posséder une montre à l'imitation de l'Européen, il en apprécie à un degré moindre l'utilité.

L'on verra, par les tableaux suivants, les chiffres d'importations des différents pays en Afrique Occidentale Française durant les années 1935 et 1936 :

			France	Allemagne	Suisse	Japon
			_	_	_	_
				en fr. fr	ançais	
Année	1935	 	184.000	84.000	79.000	21.000
Année	1936	 	357.000	173.000	163.000	50.000
			541.000	257.000	242.000	71.000

La Suisse se place ainsi au troisième rang, avec un chiffre légèrement inférieur à celui de l'Allemagne, et très supérieur à celui du Japon.

L'augmentation que l'on constate d'une façon générale dans les importations de montres entre l'année 1935 et l'année 1936, résulte de la situation intérieure du pays qui s'est considérablement améliorée pendant cette dernière année, par suite de la vente des produits du pays à des cours élevés, ce qui a fait rentrer beaucoup d'argent chez les indigènes. C'est donc aboutir à cette conclusion que la vente de la montre, plus que celle de tout autre article, est fonction, dans ces contrées, de la situation économique. Pour l'année 1936, les importations de la Suisse se décomposent comme suit pour chaque colonie de la Fédération :

					fı	r. français
Sénégal et Soudan	 	 	 	 	 	120.000
Côte d'Ivoire						
Dahomey	 	 	 	 	 	9.000
Guinée française	 	 	 	 	 	2.000
						163000

Les fabricants suisses auraient intérêt à ne pas trop viser, pour ces régions, la vente des montres de choix qui sont d'écoulement difficile, mais au contraire à exporter une montre de bonne qualité courante, à un prix relativement bas pour se mettre au niveau de la puissance d'achat du client.

Toutefois, l'indigène semble se désintéresser peu à peu de la montre très bon marché, allemande ou japonaise, très vite complètement inutilisable,

d'autant plus que, à part dans quelques centres, il n'y a pas d'horloger capable de faire une répara-

Il est certain que le marché évoluera peu à peu, et si de bons ouvriers réparateurs s'installent un jour, comme il est probable, dans les villes de l'intérieur, la clientèle aura à ce moment, intérêt à acheter de bonnes montres susceptibles d'être réparées, plutôt que des articles de basse qualité dont la remise en état coûterait plus que la montre elle-même.

En résumé, cette partie des colonies françaises représentera un débouché de plus en plus important, au fur et à mesure de la transformation de la situation économique de l'indigène, parallèlement à son éducation.

La propagation de la vente de la montre dans ces contrées est retardée également par le fait que cet article n'étant pas standardisé et l'indigène pouvant difficilement en discuter le prix, les commerçants locaux prélèvent des bénéfices trop élevés.

En Afrique Equatoriale Française, pays où la civilisation européenne a moins pénétré que dans les autres parties de l'empire colonial, la vente des montres n'atteint pas de forts chiffres.

Le tableau ci-après des importations en 1936 et 1937 fait ressortir, en outre, que c'est surtout la marchandise française qui prévaut, et de très loin; elle s'adresse surtout à la population européenne. En outre, le Japon et l'Allemagne importent une certaine quantité d'articles dont la valeur minime les met à la portée des indigènes. Quant à la Suisse, elle n'a figuré en 1936 que pour quelques pièces de choix.

		19	36	1937				
		Quantité —	Valeur —	Quantité —	Valeur —			
France	 	 147	18.3,93	502	33.309			
Angleterre.	 	 >>	>>	5	1.457			
Pays-Bas	 	 >>	>>	1	392			
Japon		- 36	321	73	1.480			
Allemagne.		122	2.791	124	5.946			
Amérique		- 1	28	>>	>>			
Suisse		17	7.630	>>	>>			

Quelques mots encore sur les deux pays sous mandat : le Togo et le Cameroun.

Importations au Togo:

				1935		1936					
						_			_		
Allemagn	e	 		301	p.	4.067	fr.	277 p	. 2.27	70	fr.
Suisse											
France		 	,,					né	eant		

Comme on le constatera d'après ce relevé, les montres d'origine suisse tiennent au Togo une place enviable, mais il s'agit d'articles de qualité très ordinaire, qui peuvent être vendus aux environs de 20 à 30 francs français aux consommateurs.

La même situation se retrouve au Cameroun où les prix de vente varient également entre 20 et 30 francs français.

C'est surtout l'Allemagne, et aussi la France, qui sont les fournisseurs de ces montres à bon marché.

D'après les renseignements reçus de là-bas, les qualités requises sont :

lo La montre doit être robuste, simple, et marcher normalement, pendant au moins trois mois.

2º Elle doit être lourde.

3º Le tic tac doit être très fort.

4º La forme moderne est recherchée.

La montre-bracelet est de vente limitée, car elle est demandée par l'indigène évolué; celle de poche est nettement préférée; on aime aussi la montre à balancier visible, façon dite « 8 jours », mais qui doit être remontée chaque jour.

En résumé, pour l'exportation des montres aux colonies françaises, ainsi qu'il résulte des divers textes et renseignements que j'ai pu me procurer, la vente doit distinguer entre les articles pour les blancs et les articles pour les indigènes.

Selon que la colonie a plus ou moins évolué, l'indigène achètera de préférence une montre de bonne qualité ou bien il se contentera d'un objet tout à fait ordinaire qui n'a souvent de la montre que le nom et la forme. Au fur et à mesure de la civilisation des peuplades africaines, l'exportation des montres augmentera tant en quantité qu'en qualité.

Il y a donc tout intérêt, pour les marques suisses qui sont synonymes de précision, fabrication soignée, à maintenir leur renommée, car leur vente ne pourra que se développer progressivement comme l'évolution des indigènes qui représenteront un nombre toujours croissant d'amateurs.

Louis BOVET,

Négociant-Importateur-Exportateur, Président de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France

VIRET FRÈRES

Agréés en douane TRANSITAIRES-SURVEILLANTS

62, rue de la République. — MARSEILLE 12, Place Saint-François. — LAUSANNE

SCHNEIDER & CIO

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Spécialité de Transports pour la France

Succursale et Agence à

SAINT-GALL (Suisse) et SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)

Maison alliée à

PARIS, MARAIS & Cie, 31, Rue de Trêvise

Syndicat des Fabricants Argoviens de Tresses pour la Chapellerie, Wohlen (Argovie)

Adresse Télégraphique : Syndicat Wohlen (Argovie)

Tél. 61-256

Toutes matières pour la fabrication de chapeaux de dames :

Tresses — Bandes — Laizes — Cloches — etc.

LISTE DES MEMBRES

ARGOVIA S. A., Mellingen
J. BERTSCHINGER et C°, Wohlen
Max BOHLER, Seengen
Aloys BREITSCHMID et C° S. A., Wohlen
M. BRUGGISSER et C° S. A., Wohlen
H. DEBRUNNER et C° S. A., Brugg
DREIFUSS Frères S. A., Wohlen
Léon DUBLER et C°, Wohlen

Jean FISCHER et C°, Meisterschwanden FABRIQUE DE TRESSES MELLINGEN S. A., Mellingen W. GRAF et C° S. A., Leutwil Aloys ISLER et C°, Wildegg Jacques ISLER et C° S. A, Wohlen Ad. LEIMGRUBER et C°, Seengen Joh. MEIER et C°, Taegerig Georges MEYER et C° S. A., Wohlen Jacques MEYER et C° S. A., Wohlen Henry SCHLATTER et C° S. A., Fahrwangen SIEGRIST et C° Seengen STAEGER et C° S. A., Villmergen Otto STEINMANN et C° S. A., Wohlen TSCHAMPER et C°, Olten Paul WALSER et C° S. A., Wolhen